

tholiques. On a donc travaillé à préparer une formule acceptable. Et voici ce qu'elle propose :

“ Moi par la grâce de Dieu, roi ou reine de Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, je déclare et affirme solennellement et sincèrement, en présence de Dieu que je suis membre de l'Eglise réformée et officielle d'Angleterre. Je crois fermement que les trente-neuf articles et les livres liturgiques de l'Eglise sont d'accord avec les lois de Dieu et avec le vrai sens de la Sainte-Ecriture et je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir, pour assurer l'exécution des lois qui assurent la succession protestante au trône de mon royaume.”

Comme le fait observer un correspondant de Londres, “ la déclaration est comique surtout, en ce qui touche le titre de défenseur de la foi, d'origine papale et l'affirmation surprenante et téméraire que les articles et les livres liturgiques sont d'accord avec le vrai sens de l'Ecriture. C'est bien une affirmation *ex cathedra* faite par le chef d'une Eglise où un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques déclarent d'abord qu'ils ne savent pas au juste ce qui appartient à la Sainte-Ecriture et ce qui n'y appartient pas, que l'on ne peut admettre les interprétations bibliques d'autrefois, et qu'il est à peu près certain que les protestants actuellement en nourrice, repousseront en bloc, dès qu'ils seront d'âge d'homme, les interprétations actuelles.”

Cependant, quelles que soient les bizarreries de cette phratéologie officielle, nous ne saurions nous en plaindre du moment que l'insulte à nos croyances est disparue de la formule. Nous espérons donc que celle-ci sera adoptée.

\* \* \*

En Norvège, le referendum qui a eu lieu sur la question de la séparation, a donné le résultat suivant : 368,200 pour la dissolution de l'union avec la Suède, 184 contre. C'est la quasi unanimité ! Aux dernières élections générales 236,641 votes seulement avaient été enregistrés.